

Mes médicaments pendant mon Hospitalisation À Domicile (HAD)



Les bons réflexes à la maison

Pendant mon HAD, pas d'automédication. L'équipe coordonne le suivi de mes traitements : ordonnances, approvisionnement, rangement et surveillance.

Je n'utilise pas ma carte vitale en pharmacie.

Selon ma situation, je peux être autorisé à prendre seul mes médicaments si mon état le permet et uniquement si l'équipe HAD l'a prévu et m'a donné les consignes et un plan de prise.



À retenir

Je ne prends aucun médicament, même un médicament sans ordonnance, ni produits à base de plantes, des vitamines ou des compléments alimentaires, sans en avoir informé l'HAD.



Je montre toutes mes boîtes de médicaments ou de compléments alimentaires



Je transmets toutes mes ordonnances



Je respecte le rangement proposé par l'HAD



J'appelle l'HAD en cas de doute sur mon traitement

Les bons réflexes dès le début

Avant l'hospitalisation en HAD, l'équipe doit connaître tous mes traitements pour éviter des doublons ou des oublis et limiter les interactions entre produits



Je montre ou je signale :

- ✓ mes ordonnances les plus récentes
- ✓ les boîtes de mon armoire à pharmacie
- ✓ les traitements que je prends chaque jour ou chaque semaine
- ✓ mes allergies (le cas échéant)
- ✓ ce que je prends parfois en automédication
- ✓ les produits à base de plantes, vitamines, compléments alimentaires (si j'en utilise)



Même un médicament sans ordonnance doit être signalé. Car certains médicaments peuvent interagir avec mon traitement donné pendant mon HAD.

Comment mes médicaments sont-ils fournis et apportés ?

OU

Ma pharmacie habituelle



La délivrance se fait selon l'organisation prévue par l'HAD

La pharmacie de l'HAD



Et pour certains médicaments spécifiques ou réservés à l'usage hospitalier.

L'HAD ou une personne désignée



Apport à domicile selon les consignes données par l'HAD



À domicile : transport, rangement et conservation

A la maison, les médicaments liés à mon HAD restent identifiés, séparés. Ils sont correctement conservés.



Transport

L'acheminement de mes médicaments est organisé selon les consignes de l'HAD. Si je dois les récupérer, ou si un proche les récupère, le trajet doit être direct depuis la pharmacie. Les médicaments ne doivent jamais être exposés à une chaleur excessive, ni rester dans une voiture, au soleil ou près d'un radiateur.



Rangement

L'équipe HAD précise où ranger les médicaments. Je les garde dans la boîte ou la mallette prévue, séparés de la pharmacie familiale et de mes anciens traitements.



Médicaments au froid

Si un médicament doit rester au froid, l'HAD ou la pharmacie me donne les consignes de transport et de conservation. Je le range rapidement au réfrigérateur, dans son emballage, sur étagère au milieu du réfrigérateur : jamais dans la porte, le bac à légumes ou contre la paroi du fond. S'il est resté hors du réfrigérateur ou si j'ai un doute, j'appelle l'HAD.



Médicaments à risque

Certains médicaments peuvent être identifiés comme "à risque" par l'HAD. Je respecte alors les consignes particulières de prise et de surveillance.



J'appelle l'HAD si...

- je ne le retrouve pas.
- il semble absent de la case du pilulier préparé, le pilulier s'est renversé ...
- La concordance (nombre, forme, dosage) ne correspond pas aux consignes ou au plan de prise.
- le médicament a été déblistéré et semble abîmé

Comment se déroule la prise de mes médicaments ?



Selon ma situation, l'équipe HAD me précise qui prépare, qui donne et qui surveille mes médicaments.



- L'infirmier(ère) prépare ou administre le traitement qui le nécessite ;
- Les traitements par perfusion, injection par pompe sont préparés, administrés et surveillés par les professionnels de santé.
- Un proche peut m'aider uniquement pour mon traitement oral ne présentant pas de difficulté technique (écrasé, coupé ...)



J'appelle rapidement l'HAD si :

- Oubli de prise
- Vomissement après la prise
- Double prise, prise en dehors de la bonne case du pilulier
- Souhait de prendre un médicament en automédication
- Effet inhabituel : malaise, douleur, saignement ...



A la fin de l'HAD

Avant la fin de l'HAD, je demande quels médicaments je dois continuer, arrêter, qui renouvelle l'ordonnance et que faire des médicaments restants.

Je NE reprends PAS mon ancien traitement sans un avis médical.



Mes contacts utiles

HAD

Téléphone

Médecin traitant

Pharmacie

Infirmier(ère)

